

Belgium-Mons: System maintenance services

OJ S 107/2019 05/06/2019

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Mons

National registration number: BE 0207 656 808

Postal address: Grand Place 22

Town: Mons

NUTS code: BE323 Arr. Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

Contact person: Madame Cathy Deleau

E-mail: cathy.deleau@ville.mons.be

Telephone: +32 65405639

Fax: +32 65405649

Internet address(es):Main address: <http://www.mons.be>**I.1. Name and addresses**

Official name: CPAS de la Ville de Mons

Postal address: rue de Bouzanton 1

Town: Mons

NUTS code: BE323 Arr. Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

E-mail: info@cpas.mons.be

Telephone: +32 65412300

Internet address(es):Main address: www.cpas.mons.be**I.2. Information about joint procurement**

The contract involves joint procurement

I.3. CommunicationThe procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/2273/EX/2019>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Maintenance des systèmes d'intrusion en 2 lots

Reference number: BO/2019/Maintenance intrusion-relance lot 1/CD

II.1.2. Main CPV code

50324100 System maintenance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent contrat a pour objet la maintenance des installations existantes de détection intrusion et de contrôle d'accès de divers bâtiments communaux dans leurs états actuels divisés en 2 lots:

- lot 1 = installations dans les musées et les bâtiments communaux et le CPAS de Mons,
- lot 2 = installations dans les écoles, halls sportifs.

Il inclut également toutes les réparations nécessaires pour assurer le bon fonctionnement avec utilisation de pièces d'origine, la disponibilité et l'assistance technique pendant les heures ouvrables.

La répartition des centraux est reprise en page 28 du présent document.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Installations dans les musées, les bâtiments communaux et le CPAS de Mons

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

50324100 System maintenance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE323 Arr. Mons

Main site or place of performance: Voir bon de commande.

II.2.4. Description of the procurement

Voir II.2.1).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour chaque option exigée, à savoir:

— lot 1: la mise à jour en ethernet pour les postes 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21, 24, 30, 33, 36, 39, 42, 45, 48, 54, 57, 60, 63, 66, 69, 72, 75, 78, 81, 84, 87, 90, 93 et 96,

— lot 2: la mise à jour en ethernet pour les postes 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21, 24, 30, 33, 36, 39, 42, 45, 48, 54, 57, 60, 63, 66, 69, 72, 75, 78, 81, 84 et 87.

Aucune option autorisée n'est prévue. Il est interdit de proposer des options libres.

Une option est un élément accessoire et non strictement nécessaire à l'exécution du marché.

Les options ne peuvent pas être introduites sans offre de base. Le pouvoir adjudicateur n'est jamais obligé de lever une option, ni lors de la conclusion, ni pendant l'exécution du marché).

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Installations dans les écoles et halls sportifs

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

50324100 System maintenance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE323 Arr. Mons

Main site or place of performance: Voir bon de commande.

II.2.4. Description of the procurement

Voir II.2.1).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour chaque option exigée, à savoir:

— lot 1: la mise à jour en ethernet pour les postes 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21, 24, 30, 33, 36, 39, 42, 45, 48, 54, 57, 60, 63, 66, 69, 72, 75, 78, 81, 84, 87, 90, 93 et 96,

— lot 2: la mise à jour en ethernet pour les postes 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21, 24, 30, 33, 36, 39, 42, 45, 48, 54, 57, 60, 63, 66, 69, 72, 75, 78, 81, 84 et 87.

Aucune option autorisée n'est prévue. Il est interdit de proposer des options libres.

Une option est un élément accessoire et non strictement nécessaire à l'exécution du marché.

Les options ne peuvent pas être introduites sans offre de base. Le pouvoir adjudicateur n'est jamais obligé de lever une option, ni lors de la conclusion, ni pendant l'exécution du marché).

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

En cas de groupement sans personnalité juridique, chacun de ses membres est invité à se conformer et à présenter les documents exigés ci-après:

1) pour les soumissionnaires belges.

Il s'agit là d'une déclaration sur l'honneur implicite qui ne constitue qu'une dispense temporaire de production des documents permettant de vérifier que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion;

2) pour les soumissionnaires étrangers.

Le pouvoir adjudicateur n'ayant pas accès gratuitement aux moyens lui permettant de vérifier la situation personnelle des soumissionnaires étrangers, ceux-ci devront remettre un certificat délivré par l'autorité compétente de la nationalité du soumissionnaire concerné attestant que celui-ci:

— est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi,

— est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Si l'attestation précitée n'est pas délivrée dans le pays concerné, elle peut être remplacée par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaires ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

Sauf s'il s'agit d'un document officiel émanant d'une autorité publique et rédigé dans une des langues officielles de la Belgique, le soumissionnaire joint à son offre la traduction des attestations et document précités.

Le pouvoir adjudicateur réclamera au soumissionnaire belge ou étranger susceptible d'être désigné un extrait récent du casier judiciaire celui-ci ne pouvant obtenir ce document par ses propres moyens. Le caractère récent de ce document est établi dans la mesure où celui-ci date de moins de 6 mois par rapport à la date de dépôt des candidatures/offres.

Dans les limites des dispositions relatives au droit d'accès inscrites dans le présent cahier spécial des charges et le respect du principe général d'égalité des candidats /soumissionnaires, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter les candidats ou soumissionnaires à compléter ou expliciter les documents, attestations, etc.

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

1) la capacité technique sera justifiée par la présentation d'une liste de minimum 3 références prestées au cours des 3 dernières années, portant sur des contrats d'entretien annuel de minimum 20 000,00 EUR HTVA pour les lots 1 et 2, et ce auprès d'un même client.

Cette liste reprendra pour chaque référence, le montant, la date et le nom du destinataire public ou privé.

Ces prestations devront être prouvées par minimum trois attestations de satisfaction émises ou contresignées par l'autorité compétente s'il s'agit d'un destinataire public, ou, lorsque le destinataire est un acheteur privé, par une attestation de ce dernier.

À noter que les procès-verbaux de réception provisoire ne sont pas considérés comme des attestations de satisfaction.

À noter qu'un soumissionnaire répond valablement au niveau minimal de capacité technique requis en faisant valoir la capacité d'un sous-traitant pour autant qu'il:

- identifie ce sous-traitant dans le formulaire d'offre,
- reprenne dans son offre un engagement valablement signé par le tiers sous-traitant,
- établisse que ce sous-traitant ne se trouve pas en situation d'exclusion. Pour ce faire, il produit les documents requis au point relatif aux droits d'accès.

En outre, le soumissionnaire précise la partie sous- traitée et produit les documents de capacité technique du sous-traitant pour la partie qui lui est confiée.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8.

Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 04/07/2019 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 20/01/2020

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 04/07/2019 Local time: 10:00

Place:

Service des marchés publics, rue Neuve, 17 à 7000 Mons.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.5. Date of dispatch of this notice

03/06/2019